

Nomination d'une vice-présidente
déléguée.

Conseil d'administration du 9 mars 2020

Délibération 2020/03/CA-028

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 54 ;

Vu la proposition du Président ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 11 février 2020 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers émettent un avis favorable à la nomination de Madame Céline GUILBEAU-FRUGIER à la fonction de vice-présidente déléguée Innovation et accompagnement pédagogique.

Toulouse, le 9 mars 2020
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 3
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0